

moins et l'on portera à la communion, même quotidienne, quiconque, étant en état de grâce, voudra communier pieusement, dussent sa préparation et son action de grâces se borner, par exemple, à l'audition de la sainte Messe, s'il ne peut faire plus.

En résumé, le pécheur repentant, l'habituel, le récidiviste, pour employer la terminologie de la théologie morale, qui s'approchent de la Table sainte, qui sollicitent du dispensateur légal, c'est-à-dire de leur confesseur, l'autorisation de s'en approcher aussi souvent que leurs devoirs d'état le leur permettent, et cela, pour obtenir la grâce de ne plus retomber dans leurs péchés, la force d'affaiblir progressivement en eux les tendances mauvaises et développées par les chutes antérieures, les secours et les remèdes pour extirper de leur âme et de leurs sens les restes du péché, pour en guérir les plaies et pour réparer les affaiblissements qu'il laisse derrière lui, — tous ceux-là ont un droit acquis à ce que le Banquet sacré leur soit largement ouvert ; car ils agissent ainsi selon leurs besoins ; ils font du Sacrement un usage qu'a prévu et voulu Notre-Seigneur en l'instituant ; ils accomplissent un devoir en allant chercher la force où Jésus l'a déposée pour eux, et ils honorent le Sacrement d'amour en confessant leur foi en sa vertu toute-puissante de purification et de sanctification :

D'avoir mis ce point de doctrine en pleine lumière, d'avoir dissipé toutes les équivoques accumulées par le jansénisme autour de cette vérité capitale pour la discipline de l'Église, voilà ce qui a permis de dire que ce Décret, avec celui relatif à la confession qui le complète, " constitue peut-être le plus grand événement de la vie intime de l'Église depuis le Concile de Trente, et porte le coup mortel au jansénisme en même temps qu'il consacre le plein épanouissement de la dévotion au Sacré-Cœur, " qui a tant d'affinités avec la dévotion envers l'Eucharistie et qui, d'un autre côté, est la grande espérance de ceux qui considèrent, avec le pape Léon XIII, le Sacré-Cœur comme le *labarum* des temps nouveaux.